

5^c Journal du Lot 5^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef.

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 cent.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le discours Deschanel. — Le procès Dreyfus

Les nouvelles politiques deviennent rares en ce temps de vacances des Chambres et de luttes électorales locales.

Pourtant M. Deschanel, l'ex-président de la Chambre a voulu donner son opinion sur le ministère Combes; on se doute bien qu'elle n'est guère favorable. Mais le piquant du discours, c'est qu'il fut prononcé à St-Mandé et qu'il contient un éloge senti de M. Millerand. On en a conclu qu'une alliance était faite entre ce progressiste de gauche, le socialiste repentant et le radical nationaliste Doumer pour organiser le futur ministère. La tactique des triumvirs est de rappeler à M. Combes qu'il y a des classes ouvrières, qu'il faudrait leur donner une Caisse de retraites, mais le moyen de réussite n'est pas indiqué. Si le président du Conseil prenait au mot ces bruyants amis des travailleurs et proposait à la rentrée une solution nette... la voteraient-ils ?

Le procès Dreyfus se poursuit dans le secret des délibérations de la Chambre criminelle. M. Jaurès a été appelé à déposer, sur la fameuse lettre de l'empereur d'Allemagne, à propos de Dreyfus qui, on le sait, est peut-être le faux le plus monstrueux entre tous les faux, qui sont légions, de l'affaire. Dans l'Humanité, il dit que les principaux machinateurs de cette histoire, MM. Millevoye et le colonel Stoffel, ont refusé de répondre aux questions des juges; or, M. Millevoye avait promis à la Chambre d'être précis en face d'un tribunal régulier. Ce tribunal existe et il fonctionne; pour permettre à M. Millevoye de tenir sa parole d'autrefois, une nouvelle convocation de la Chambre criminelle vient de lui parvenir; dans son journal, il semble annoncer qu'il ne sera pas moins discret la seconde fois que la première.

A L'ÉTRANGER

La guerre Russo-Japonaise

La guerre russo-japonaise, depuis la mort de Makharof, n'a produit aucun incident grave. On a appris qu'immédiatement après le coulage du *Petropavlovsk*, un autre cuirassé le *Pobieda* avait été fort endommagé. Il semble que les explications premières de mines russes, faisant sauter des navires russes sont abandonnées; c'est peut-être parce qu'elles compromettent trop la capacité des états-majors de nos alliés. On attribue aujourd'hui les torpilles destructives à une action rapide et sûre des sous-marins japonais.

Le successeur de Makharof est nommé; c'est l'amiral *Skyrdoff*; on dit que l'amiral Alexief, mécontent de la diminution de son pouvoir, demande sa retraite.

Sur le Yalou, les deux adversaires continuent de s'observer; les dernières nouvelles parlent de tentatives de débarquement faites par les Japonais sur la rive droite de l'estuaire du Yalou.

LE FURETEUR.

LA

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les dépenses de la guerre

Depuis les débuts de la guerre jusqu'au 5 avril, les dépenses des trois ministères: guerre, marine, voies et communications, ont été de 92 millions et demi de roubles. On prévoit qu'en juin, les dépenses atteindront le total de 200 millions de roubles. A partir de juin, les prévisions par mois sont de 30 millions pour l'armée de terre, 10 millions pour la marine; le chemin de fer absorbera, jusqu'en 1905, encore 45 millions. Si la guerre

dure dix-huit mois, le total prévu sera de 800 millions de roubles, soit plus de deux milliards de francs. Le gouvernement ne pourrait y faire face en épuisant ses réserves d'or. De même, de nouveaux impôts pèseraient lourdement sur le pays pendant la guerre. Le gouvernement préférera, si besoin est, recourir à l'emprunt.

POINTES SÈCHES

M. SÉGY

Un adversaire ! Nous ne pouvons pas toujours brûler l'encens: gardons-le pour les amis. D'habitillons, sans égratigner. De la meilleure grâce, notre patient va s'y prêter: Hop ! voilà M. Ségy tout nu ! Proh pudor ! dira-t-il lui-même, car la fréquentation du trottoir littéraire a réveillé en lui l'humanité des Petits Carmes. Il faut pourtant montrer la marchandise peu connue, quand on l'offre au public. Un peu de réclame ! D'où qu'elle vienne, c'est la reine du commerce.

Eh quoi ! sur ce beau torse de lutteur, qui a fait si souvent ses effets aux rosters caduciens, pas la moindre cicatrice, pas trace de la plus petite blessure par où coula le sang vermeil du patriote pour le salut de la France envahie ! M. Ségy fut, durant l'Année terrible, secrétaire d'un général à Auch. Il y fit son devoir jusqu'à la paix.

Ce souvenir d'aurore guerrière devait plus tard, éclairer son crépuscule et de l'astre au déclin réchauffer les rayons.

Voilà pourquoi M. Ségy est le délégué de la *Patrie Française* dans notre paisible cité.

Longtemps M. Ségy vécut une existence obscure, modeste, tranquille et laborieuse. Il fut, dit-on, professeur de gymnastique au collège des Petits Carmes déjà nommés: la fréquentation du trapèze et des Bons Pères lui donna la souplesse de corps et de conscience si utile dans la vie.

De chez les clercs, se laïque passa clerc à son tour — premier clerc. Puis il opéra lui-même et se mit à faire ses propres affaires... à les bien faire. Honorable souci, dont personne ne dira qu'il ait voulu s'affranchir. Il a réussi et vite. C'est bien, — qui pensera que c'est mal ? Les affaires sont les affaires.

De peu, M. Ségy est devenu quelque chose. C'est tout à son honneur.

Homme d'affaires, homme d'église, gymnasiarque, soldat, les qualités de M. Ségy s'affirment en vieillissant.

Souvenirs un à un évoqués à l'heure opportune, et voilà un chef de parti ! M. Ségy en est un. — L'être du parti nationaliste à Cahors, nul autre que lui ne l'a osé. — Mais ne troublons pas l'orgueil de M. Ségy.

Lamentablement chu de mains maladroites et débiles, — ainsi l'a jugé M. Ségy, — le Drapeau a été ramassé par lui d'un geste vigoureux et beau. M. Ségy l'a, à chacun, signifié, à fins qu'il n'en ignore, sous toutes réserves, comme dirait un clerc d'avoué.

Il est donc le premier, à Cahors, de ce parti qui, sans lui, de son aveu même, n'existe pas. Comme César, il n'eût pas consenti à être le second.

Il est assuré contre ce risque: le parti nationaliste a un homme à Cahors.

Mais les d'Armagnac, les Ausset, les Cayla, les Magne ?

Les lieutenants de M. Ségy ? qu'ils nous le disent, alors nous le croirons. M. Ségy est le désordre, le chaos, la rudis indigesta moles des divers éléments d'opposition à la démocratie républicaine. Lequel de ces messieurs avouera s'y reconnaître ? Où est la blanche fleur de lys ? Le bourgeois de 1830 ? Vous souvient-il encore, M. l'abbé Magne, de certaine parabole des Ecritures Saintes ?

M. Ségy fut pris quelque temps pour un républicain: tout semblait y oblier en lui.

Mais son sabre d'estafette, le fer — qui appelle l'or — brilla; une affaire s'offrit; un tremplin l'y lança; sa conscience et sa foi s'exaltèrent, et pour Dieu, pour le Czar, pour la Patrie et pour lui, M. Ségy nous lâcha.

Il ne nous laissa pas inconsolables dans nos amers regrets: il nous promit qu'il serait là à chaque lune électorale.

C'est pourquoi nous lui donnons une place dans notre galerie de portraits locaux. Nous manquerions à sa gloire, bien qu'il manque à la nôtre. Qu'est-ce qu'un homme dont les journaux n'impriment pas le nom ?

..... Nous allions oublier que M. Ségy fut candidat au Sénat et à la Chambre. Ce fut un échec, mais un événement, mais sans conséquence.

Il est du Conseil municipal de Cahors. Il y est présent tout seul, naturellement. Il y entra, toujours à part.

Il y fit des vœux pour la Paix universelle, après avoir, comme un bon soldat du Pape, prié dévotement — ce sceptique ! — le Dieu des Armées.

M. Ségy a rendez-vous pour les batailles futures. Voyez son beau torse oint de l'huile des combats. Et pas même encore une égratignure ! ... Voici votre gilet de flanelle, votre caleçon et votre veste: rhabillez-vous Monsieur Ségy.

RÉMO.

INFORMATIONS

Voyage de M. Loubet

M. Loubet quittera Paris samedi soir, 23 avril pour se rendre en Italie, où il restera jusqu'au dimanche 1^{er} mai.

Au sujet de ce voyage, on affirme que le pape a ordonné aux chefs du mouvement catholique de Rome de s'abstenir pendant le séjour de M. Loubet, de tout ce qui pourrait ressembler à une provocation, même indirecte. Les audiences pontificales seront même complètement suspendues.

Déclarés comme d'abus

Le Conseil d'Etat, réuni en assemblée générale, a, conformément au rapport de M. le conseiller Saisset-Schneider, déclaré comme d'abus les cardinaux archevêques de Paris, Lyon, Reims et l'archevêque de Toulouse, à l'occasion des lettres adressées par ces prélats au président de la République pour protester contre la loi supprimant l'enseignement congréganiste.

Les instituteurs parisiens

Jeudi s'est tenue une assemblée générale du personnel primaire de la Seine à la bourse du travail. 400 instituteurs ou institutrices y assistaient: l'objet de la réunion était de s'entendre sur le texte des revendications à formuler.

Avant de se séparer les instituteurs et institutrices ont voté un ordre du jour où ils affirment leur dévouement à la cause pacifique, laïque et républicaine.

L'affaire du Fourrier Martin

La *Patrie* prétend que le fourrier Martin, l'ancien employé du ministère de la marine inculpé d'espionnage, actuellement à Cherbourg où s'instruit son affaire, aurait avoué au magistrat instructeur avoir essayé de livrer des documents.

L'incident de Ploërmel

Vendredi, devant le Conseil de guerre de Nantes, ont comparu les 5 officiers inculpés d'avoir refusé de procéder à l'expulsion des religieux de Ploërmel.

Les 5 accusés sont acquittés du chef de refus d'obéissance à un ordre militaire, mais sont condamnés à 4 mois de prison, pour abandon de poste.

Petites Nouvelles

M. Genet, député radical du Rhône, est décédé subitement jeudi à Condrieu (Rhône). Il était né le 23 avril 1850.

Une avalanche terrible s'est produite dans la vallée des grandes mines près de Turin. 80 ouvriers ont été ensevelis.

On annonce que plusieurs cas de peste bubonique se sont déclarés dans les Indes Françaises.

M. Caillaux, ancien ministre des Finances, se rendra prochainement à Londres, où il fera une conférence sur la situation fiscale de la France.

REVUE DE LA PRESSE

De la *Dépêche* au sujet des « Comités paroissiaux » organisés par l'évêque de Périgueux.

On aurait tort de croire que l'espionnage clérical s'arrêtera à l'école. Il s'étendra sur les familles, entrera

dans tous les foyers, et même l'espionnage se doublera ici de dénonciations et de chantage. Mgr de Périgueux imagine pour ces « Comités paroissiaux » un système de conférences qui promet au moindre village les douceurs d'une inquisition au petit pied.

Revue de la Presse locale

Du Quercinois.

Et, malgré tout, espérons en l'éclatante revanche du bon sens sur la folie. Malgré la lâcheté qui nous rend veules, en dépit de l'égoïsme qui fait le bourgeois timide et le prolétaire soumis, nous saluons l'avenir, car Dieu fit les nations guérissables.

CHRONIQUE LOCALE

CHRONIQUE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

APRÈS LE CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général a terminé samedi dernier sa session d'avril.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des incidents regrettables qui s'y sont produits. Tous ceux qui sont sincèrement soucieux des intérêts généraux et de l'avenir du parti républicain en gardent un pénible souvenir.

Il est attristant qu'un représentant — non certes indifférent aux affaires départementales ni aux succès électoraux républicains — se laisse détourner d'une collaboration éclairée dans les délibérations du Conseil général par de mesquines et trop continues préoccupations personnelles, et risque, par ses singulières et presque quotidiennes attitudes dans la politique départementale, de briser son influence et sa force aux blâmes des républicains lassés.

M. Vival a été de tout temps « l'ennemi terrible » du parti radical. Ses « coups de boutoir », s'ils blessaient parfois des victimes amies, étaient pourtant reçus par elles sans rancune. M. Vival alors travaillait pour le parti radical.

Le regrettable M. de Verninac en était le chef clairvoyant et incontesté.

De l'autorité d'un chef de parti, on n'hérite pas. On ne l'impose pas. Il faut l'acquiescer.

M. Vival commença-t-il à s'en douter ?

S'aperçoit-il que quiconque ne sait point allier à une volonté ferme, en communion avec les vœux de l'opinion publique, une vision précise du lendemain, et une bienveillance attentive et prudente, éveille autour de lui des ambitions, des méfiances, des craintes ? Rien de tout cela n'amène à un parti la sympathie, le dévouement, l'enthousiasme qui assurent le succès; ce sont au contraire autant de causes prochaines de débandade dans ses rangs.

Est-ce cette désagrégation qu'a préparée M. Vival dans la dernière session ? S'il ne l'a pas voulu, beaucoup de ses collègues l'ont cru et ne nous ont pas caché combien ils en étaient peignés.

Qu'est-ce donc que ce petit jeu de cache-cache proposé par M. Vival à M. Pauliac: Le Conseil municipal de la commune de Laurettes adresse au Conseil général une demande tendant à obtenir l'achèvement d'un chemin. Ce dossier intéresse le canton de Latronquière que représente M. Pauliac. Depuis plusieurs sessions, la commission des Travaux Publics, dont fait partie M. Vival et que préside M. Rey, en est saisie. Elle n'en présentait pas encore le rapport à la dernière séance, samedi, M. Pauliac réclame, au nom de ses mandants, une solution. Mais voilà que le dossier est égaré ! Personne ne l'a vu depuis le premier jour de la session ! Heureusement, l'huissier le retrouva... sur le bureau même de M. Vival ! M. Pauliac descend du fauteuil de la présidence, et la solution de-

mandée par lui intervient enfin, malgré l'opposition de M. Vival !

Qu'est-ce donc encore que ces attaques personnelles contre M. Cocula ? — Comme si l'honorabilité du conseiller général de St-Germain pouvait être mise en doute ! — M. Cocula, samedi, se proposait d'y répondre pièces en mains. Il a consenti, avec une courtoisie pleine de dignité, à l'ajournement au mois d'août demandé par M. Vival. Bien que M. Vival connût, ainsi que l'a souligné M. Cocula, la réponse qui allait lui être faite, il n'avait pas, a-t-il dit, ce jour-là son dossier personnel.

Que pensent les républicains de cette hostilité du député de Figeac au « bloc sénatorial » et des petits et grands moyens par lesquels il la manifeste ?

Ils en pensent bien des choses...

Nous n'en dirons qu'une aujourd'hui :

Il y a une imposante majorité radicale au Conseil général. Sur toutes les questions politiques, elle a toujours été unie et disciplinée. Son exemple a été la force du parti dans le département et a assuré ses successives et nombreuses victoires.

Au profit de quelle politique, dans quel intérêt, dans quel but, pour qui M. Vival cherche-t-il à créer un parti à lui dans le Conseil général ?

En tout cas, il a pu se convaincre que sa tactique n'avait pas de succès parmi ses collègues radicaux.

Le suffrage universel, dans quelques semaines, réélira sûrement nos amis soumis au renouvellement et sans nul doute aussi M. Vival lui-même. Il fera, dimanche prochain, triompher les idées et la politique du gouvernement républicain dans les Conseils municipaux; il lui donnera, dans trois mois, une nouvelle victoire au Conseil général.

Que pensent dans sa main les personnalités ?

A nos correspondants

Nous rappelons à nos correspondants que les plis, affranchis à 5 cent., doivent être OUVERTS et ne doivent contenir aucune correspondance privée, mais uniquement le fait divers, objet de l'envoi.

En cas contraire, ils nous exposent à un procès-verbal ou à payer double taxe suivant la nature du délit.

CAHORS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Des bruits ont circulé qu'un groupe de radicaux-socialistes avaient eu l'intention de former une liste en opposition à celle de M. Costes.

Ces bruits étaient fondés: une liste d'union radicale et socialiste avait été préparée et elle comprenait des candidats sérieux et connus depuis longtemps pour leurs convictions sincèrement républicaines.

Leur succès eût été certain, dans tous les cas, cette liste eût contrebalancé le succès de la liste du maire.

Dans un esprit de pure discipline, en présence de l'effort des nationalistes, nos amis ont estimé que sans heurt violent, il était possible de donner une modeste satisfaction aux démocrates qu'étonna si profondément la composition hétérogène de la liste de la municipalité.

Il n'y aura pas de liste opposée à celle du maire: mais le bloc — le vrai bloc — sera fait, car nul — même M. Costes — ne saurait appeler « bloc » cet amalgame d'anciens mélinistes, de brouillons, et... de radicaux.

Nous conservons la liste du maire, mais nous en élaguons les ferments de discorde, de divisions, les politiciens aux vastes appétits, aux ambitions insensées, qui s'y sont introduits, et nous les remplaçons par les candidats socialistes.

Dans notre numéro de jeudi nous

avons fait connaître les quatre candidats qui devaient être biffés: ce sont: Cagnac, Fournié, Rous, Tardieu, car nous pensions qu'il n'y avait que quatre candidats socialistes: or, aujourd'hui, communication nous est faite de la liste du parti ouvrier: Elle comprend six noms: les citoyens MARMIESSE, DÉZES, FORT, DABLANC J., MARTY, ALAUX. En outre, M. TEYSSONNIÈRES, contrôleur des mines, pose sa candidature radicale-socialiste.

Nous présentons ces sept candidats aux électeurs, et nous composons la liste de la façon suivante :

Liste radicale et socialiste

- Costes, maire.
- Mazières, 1^{er} adjoint.
- Parazines, 2^e adjoint.
- Combarieu, conseiller sortant.
- Delpech, id.
- Rouff, id.
- Combelles, id.
- Tassart, id.
- Péris, id.
- Vinol, id.
- Lacroix, id.
- Delbru, id.
- Besse, id.
- Vincens, id.
- D'Arquier, id.
- D'Gélis, id.
- Carlin, conducteur des Ponts et C.
- Philippin, proc. de la République.
- Lescail, commis des Ponts et C.
- Durranc, notaire.
- Rosséguier, rentier.
- Sémirou, empl. de la Maison Cayla.
- Lizot, débitant de tabac.
- Marmiesse, typ., prés. du synd. typ.
- Dézes, négociant.
- Fort, marl.-fer., prés. du synd. du fer.
- Dablanç, Joseph, ouv. peintre synd.
- Marty, ouvrier cordonnier.
- Alaux, ouv. peintre, prés. du synd. des peintres et tapissiers, délégué à la Commission du travail.

30 Teyssonnières, contr. des mines. Soit 30 noms pour 27 places.

En dehors de Rous, Cagnac, Fournié, Tardieu, DÉJA ÉLIMINÉS de cette liste, nos amis, auront donc à rayer trois autres noms s'ils veulent voter, comme nous le leur conseillons vivement, pour les citoyens Marty, Alaux et Teyssonnières.

Ces trois noms ils les trouveront aisément — hélas ! — sans qu'il soit besoin de leur indiquer plus clairement.

Et qu'on ne vienne pas nous parler d'indiscipline. Nous recommandons l'union à gauche tout en nous gardant de faire le moindre vide favorable au nationalisme.

Nous sommes pour le « Bloc », — comme le désire M. Costes, — mais pour le Bloc de gauche sans aucune espèce de compromission.

Donc, nous pensons que les républicains ont pour devoir de voter pour tous les socialistes, car ceux-ci représentent la classe ouvrière qui a bien le droit d'avoir sa place au sein d'un Conseil municipal.

A notre avis il paraît inexplicable que dans la liste du maire l'élément ouvrier ait été écarté, et notre avis sera certainement, en l'espèce, partagé par tous les républicains.

C'est pourquoi, en engageant tous nos amis, tous les démocrates sincères à voter pour les candidats socialistes, nous estimons que c'est le seul moyen de grouper toutes les forces républicaines — tout le Bloc — contre les coalitions réactionnaires.

Unis, sans éléments de discorde, et sans compromission, nous pouvons lutter et nous triompherons; mais que des combinaisons soient faites pour le plus grand profit de quelques personnalités, c'est souvent la défaite à bref délai.

La combinaison de M. le maire ne garantit pas le succès; la favoriser, c'est ouvrir la porte de l'Hotel-de-Ville aux réactionnaires.

Les républicains ne la favoriseront pas.

Louis BONNET.

Remerciements

Le Ministre de la Marine à M. Costes
président du Cercle Républicain
radical de Cahors.

Monsieur le Sénateur,
Vous avez bien voulu me transmettre l'ordre du jour de sympathie voté à mon intention par le Cercle Républicain radical de Cahors, dans sa réunion du 30 mars dernier.

Très touché de ce témoignage de confiance, je vous prie M. le Sénateur, de vouloir bien agréer pour vous-même et de transmettre à vos amis l'expression de mes meilleurs remerciements.

Agrez, etc.
Pour le ministre :
VIITONE.

Réunion publique

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est mercredi prochain qu'aura lieu au théâtre à 9 h. du soir la réunion organisée par le parti socialiste, au cours de laquelle le citoyen Myrens dira ce qu'est le socialisme, ce qu'est la lutte des classes et comment se fera la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste.

Les candidats des listes bourgeoises seront invités à cette réunion.

Syndicat des peintres

Dans sa réunion du 20 avril le syndicat des peintres a renouvelé son bureau.

Ont été nommés :
Alaux, Paul, président ;
Soulié, Raymond, vice-président,
Planacassagne, secrétaire ;
Astruc, Jules, trésorier ;
Lartigaud, Marmiesse, Dablan, membres de la commission de contrôle
Le syndicat a émis le vœu qu'une bourse du travail soit créée au plus tôt et qu'en attendant la Municipalité veuille bien leur accorder une salle à la Mairie.

Courses vélocipédiques

La course vélocipédique Cahors-Gourdon-Figeac (100 kilomètres) sera courue demain 24 avril.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 21 ET 24 AVRIL 1904
Verone (Allegro) Farigoul
La Vallée d'Ossau (Valse) Benoist
Panurge (Fantaisie) Planquette
Roxane (Grande Valse) Grelinger
Marche Saharienne Benoist

Allées Fénélon, de 5 h. 1/2 à 6 h. 1/2

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 16 au 23 avril 1904

Naisances

Dauriac, Georges-Clement-Jean-Noël, rue Fénélon, 7 bis
Paul-André, (naturel), à la Maternité.
Vilatte, Marcel-Gaston, rue des Capucins, 3.

Publication de Mariage

Castex, Paul-Jean, mécanicien, et Gabrielle Josephine-Marie, tailleurse.
Vidaillac, Jean-Louis, cordonnier, et Cluzels, Marie, s. p.

Dommer, Louis, propriétaire, et Courdenes, Julie, lingère.

Périés, Edouard, et Bach, Augustine ouvrière d'imprimerie.

Pécoul, Etienne-Urbain, employé au chemin de fer, et Herau, Marie-Louise-Vincentine, repasseuse.

Décès

Mazet, Baptiste, portefaix, 75, ans, à l'hospice.

Cammas, Emile, mouleur, 18 ans, célibataire, quai de Regour.

Bousquet, Jean, charpentier, 64 ans, à l'hospice.

Baboulène, Mathurin, cultivateur, 60 ans, à l'hospice.

Manziou, Anne, s. p. épouse Couderc, rue du Château, 11.

Rosalie, 97, à l'hospice.

Sireyol, Antoinette, s. p. Vve. Garin, 84, ans, rue Nationale.

Arrondissement de Cahors

Francois. — Lettre ouverte à M. le Maire.

L'heure du scrutin approché, tout un peuple va affirmer ses principes, exprimer sa volonté. Un peu partout les anciennes adhésions ont rajouté leur programme et le soumettent à leurs administrés : c'est leur devoir. Il n'en est pas de même à Francois, on se croirait encore au temps pas très reculé, où une escouade de pince-sans-rire n'avait qu'à jeter les filets pour capter les suffrages.

Ces pêcheurs dans les eaux troubles vous fleurissaient à merveille : les quatre promesses, qu'ils faisaient, mais le lendemain de vote ils se saluaient en vice-roi. Le procédé vous tenterait-il encore Monsieur le Maire ?

Avez-vous donc au dessus de vous une de ces influences pour qui l'indépendance, l'esprit de domination sont les moindres péchés : attendez-vous le mot d'ordre ? Nous ne saurions autrement expliquer le retard de votre appel à la conscience publique.

Or, nous n'avons pas pensé que l'exercice de vos droits politiques était chose à jeter aux pieds de celui que vous appelez « très cher ami » ; nous nous rappelons trop comment dans une circonstance il a parlé de l'urne, lorsqu'il prétendit que c'était « un pot fêlé ».

entants nous maudissent un jour, et ils le feraient à juste titre, si par un vote de lâcheté nous préparions cette fameuse restauration qu'attendent riches et moines pour rayer des listes électorales ce pauvre menu peuple dont nous faisons partie ; seuls les contribuables payant trois cents francs d'impôt dicteraient alors leurs volontés, ils nous forceraient à la soumission devant les plus hardis caprices.

Serez-vous assez aimable pour nous dire ce que vous en pensez ? Dans tous les cas, faites-le sans consulter Adélaïde.

Un groupe d'électeurs.

Au'ols. — Vengeance d'un maire démissionnaire (suite). — L'ex-maire Lufau J.-Louis attaque vivement la politique ministérielle dans ses paroles et l'Instituteur, son ennemi politique, dans ses écrits. C'est très bien, mon petit mouton ! mais cela n'empêche qu'il est le plus naïf des hommes et qu'il a commis une grosse sottise.

Lui, qui n'a jamais rien produit est de plus en plus infatué de sa petite personne !

Encore quelques injures, M. Lufau, et votre réputation sera complète ; il ne manquait que cela pour compléter la série de vos qualités ! Injurier n'est pas raisonner, mouton !

L'injure s'étale dans le Quercinois. Il traite les républicains d'infâmes et la République de mégère, puis, son cœur soulagé, il s'estime satisfait.

Dénigrez, dénigrez toujours, l'Instituteur ne s'en portera pas plus mal. — En butte aux méchancetés d'un maire vindicatif, M. Gailhac a bravé sa tyrannie et continué à faire consciencieusement son devoir, pratiquant la devise : Bien faire, laisser dire. Tranquille de ce côté, il méprise les agissements d'un homme qui le laisse face à face avec sa mauvaise attitude et... avec sa conscience. Il ne reconnaît le droit de le juger qu'à ses chefs, lesquels connaissent mieux que personne, s'il fait bien ou non ; s'il est digne ou indigne d'occuper son emploi.

Le sympathique Lufau du Quercinois enrage. Quoi ! l'Instituteur n'a-t-il pas eu l'audace de prononcer un discours sur la tombe d'un camarade vétérinaire, sans avoir au préalable, demandé et obtenu l'autorisation de M. le Maire ? Dans quel siècle vivons-nous donc pour qu'on fasse si peu de cas de l'autorité municipale ! Comme il regrette aujourd'hui sa démission ! Quelle leçon à faire à cet intrus et comme il le rappellerait au respect du premier magistrat !

Ne pouvant mieux, il s'adressa à la presse à sa dévotion pour déverser sur notre digne régent toute sa bile. Etant incapable de raisonner sérieusement, il se dédommagea par l'abondance de sa prose méchante ; la quantité pour lui tient lieu de qualité. Il paraît satisfait, et nous aussi, car tout homme sérieux ne peut que mépriser un tel débordement d'injures !

Dites-donc, M. le censeur, M. le lettré, M. l'homme fort, M. l'incomparable, puis-je d'après vous, de votre époque on délivrait des brevets de science à qui en voulait, pourquoi ne vous en a-t-on pas fait cadeau ?

Comme le héros de la fable, vous auriez bien voulu avoir l'amande, mais le courage de casser le noyau vous fit toujours défaut.

Nous apprenons de la bouche d'un de ses voisins, que l'illustre J.-Louis ne fut jamais un aigle.

Ceux qui l'ont connu et le connaissent sont fixés sur sa science...

Dès lors, faut-il en avoir du toupet, pour oser traiter les autres d'ignares et de parler de fautes d'orthographe ?

Faut-il être comme lui fier comme un paon ? qu'il lise la fable de Lafontaine : La Besace ? nous la lui recommandons ; il y trouvera quelques saluaires réflexions, telles que celles-ci : On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain ; et ceci : Dieu fit pour nos défauts la poche de derrière et celle de devant pour les défauts d'autrui.

Regardez-donc, ô Lufau, la poutre avant de voir la paille ! Les défauts physiques ne se corrigent pas, pourquoi nous les signaler et surtout en inventer ? Croit-il que nous serions à court si l'on voulait se payer de la même monnaie ?

Contentons-nous d'une simple proposition : Puisque Lufau trouve Azor intelligent, veut-il faire réserver sa Lettre ? Il aura de lui un beau produit ; et puis il aura toujours la faculté d'améliorer la race ; un coupage avec un bouledogue ne pourrait qu'être avantageux !

DIES.

Luzech. — Appel aux électeurs.

En France, dans les villes comme à la campagne, la République est aujourd'hui assez solidement implantée pour que, après 33 ans d'existence et de progrès, elle ait à craindre le résultat des prochaines élections municipales.

Elles seront donc en 1904, comme elles ont été en 1900 en grande majorité républicaines et cela, malgré la levée en masse des boucliers congréganistes et les théories mensongères que les cléricaux répandront dans les campagnes pour ébranler les croyances et intimider les électeurs paisibles.

Aussi, est-ce dans un but de sage prévoyance et d'intérêt commun que le présent appel s'adresse à ces derniers. Il ne sera certainement pas du goût de ceux qui, par intérêt personnel, ou par esprit de rancune s'opposent à la conciliation et à l'approbation des actes de nos gouvernants.

Mais ceux qui préfèrent aux dissensions politiques et aux passions ardentes, la tranquillité du pays et la bonne gestion de la commune, confiée désormais à des conseillers en harmonie avec les pouvoirs publics, ceux-là, qu'ils soient de l'avant-garde démocratique, ou simplement partisans du progrès, doivent se tendre la main pour observer la discipline républicaine qui fait le triomphe des luttes électorales et voter, avec ensemble pour la liste démocratique, la seule qui ait réellement souci du bien-être de la commune et du travailleur.

Il est hors de doute, en effet, que toute liste antirépublicaine, c'est-à-dire antipathique au gouvernement, ne peut prétendre au succès de son administration communale, par le seul fait que la

commune est, d'après la loi du 5 avril 1884, sous la tutelle et le contrôle de l'Etat et qu'il y a peu de communes dont le budget des dépenses puisse se suffire sans avoir recours aux ressources de l'Etat.

Si donc un conseil municipal, par le fait seul de son antagonisme politique avec l'Etat, sait d'avance qu'il ne peut avoir les sympathies ni les faveurs de l'Etat, comment peut-il loyalement promettre à ses concitoyens qu'il a souci du bien-être et des améliorations de la commune et qu'il réalisera le programme des travaux que comportent ces améliorations, sans endettar la commune ?...

Il faut évidemment une vaine promesse ; et alors que penser et faire d'un semblable conseil ?... le blâmer ou le plaindre ; mais dans les deux cas, le mettre de côté, dût cet abandon exiger de la part de quelques-uns, soit le sacrifice à la reconnaissance personnelle, soit la crainte inspirée par la tyrannie de l'argent.

Il faut donc de toute nécessité, autant pour le triomphe de la République que pour le seul gouvernement logique du peuple que pour l'intérêt des communes, élire des conseillers qui soient sympathiques au gouvernement républicain, c'est-à-dire des conseillers dévoués à nos institutions démocratiques et par cela même à la classe ouvrière des campagnes, comme des villes.

Il n'est pas douteux que le parti que nous combattons comme inféodé au cléricisme, le plus grand ennemi, lui, de nos institutions démocratiques, désigne les candidats des listes démocratiques comme les ennemis de la religion et de tout culte religieux. C'est là que sera son trempain électoral, le vrai terrain où il engagera la lutte, pensant bien qu'il sera difficile aux républicains de se défendre, étant donné les exécutions déjà faites en application des lois votées par la Chambre et le Sénat, contre les congrégations.

Mais là ne seront que calomnies et mensonges et le bon esprit du paysan ne s'y laissera pas prendre. La République, en effet, distingue la religion du cléricisme, c'est-à-dire le prêtre séculier qui ne s'occupe que de son ministère et l'ecclésiastique ou congréganiste militant, qui, au mépris du Concordat et de la loi, veut s'immiscer dans les affaires d'Etat et asservir les masses à ses croyances et à ses dogmes, pour les mieux dominer. Donc, en vertu de la liberté de conscience et des croyances religieuses, tous les cultes et les ministres de ces cultes demeureront respectés, tout en les maintenant dans le domaine spirituel qui seul leur est propre.

En combattant le cléricisme et dissolvant les congrégations non reconnues par le Concordat, la République ne porte nullement atteinte à la religion, au contraire. Elle la protège parce qu'elle l'épure, parce qu'elle la débarrasse de ces parasites qui la discréditent aux yeux des croyants sincères et la mettent à deux doigts de sa perte.

Gambetta disait lui-même à Romans, le 18 septembre 1878, en dénonçant le cléricisme comme péril social : « Les défenseurs du cléricisme ou ultramontain disent que nous sommes les ennemis de toute religion, de toute indépendance de la conscience ; que nous sommes des persécuteurs ; que nous avons soif de faire des martyrs ; mais je proteste et, certes, non sans un sentiment de honte d'annoncer à relayer de pareille inepties ; mais puisque j'y suis condamné, par la bassesse de mes adversaires, je vais m'y résigner. »

« Non, nous ne sommes pas les ennemis de la religion, d'aucune religion. Nous sommes, au contraire, les serviteurs de la liberté de conscience, respectueux de toutes les opinions religieuses et philosophiques... et, pour en finir avec la calomnie (on n'en finira jamais hélas !) je tiens à dire que je professe le plus profond respect pour les ministres des religions ; mais s'ils ont des devoirs à remplir envers leurs semblables, ils ont aussi des devoirs à remplir envers l'Etat et, ce que je réclame, c'est l'exécution de ces devoirs. »

« Je demande qu'on leur applique les lois existantes, et ici, je m'adresse moins à ce clergé séculier, qui est bien plus opprimé qu'opprimeur, qui est bien plus appauvri que renté par les communautés qui l'enserment et le dominent, et qui ne du peuple n'en serait pas l'ennemi, s'il était livré à la libre impulsion de sa conscience, mais à cette milice multicolore et sans patrie... Si, elle, une patrie, mais elle ne repose que sur la dernière des sept collines de Rome... »

« Donc je dis que le devoir de l'Etat républicain et démocratique est de respecter les religions et de faire respecter leurs ministres, mais leurs ministres se mouvant dans le cercle de la légalité. »

Tels sont les sentiments de nos gouvernants actuels, de nos ministres, dont les actes ne sont que l'application du programme gouvernemental de l'illustre tribun, tant en ce qui concerne le cléricisme qu'en ce qui concerne l'enseignement donné par les congrégations.

Voici encore ce que notre grand patriote disait à ce sujet :

« Il faut donner une éducation française à la jeunesse ; il faut qu'on lui apprenne notre histoire vraie et non tronquée, les principes de nos lois et de nos institutions ; il faut qu'on lui apprenne les droits et les devoirs de l'homme et du citoyen, je ne demande pas qu'on fasse des savants dans nos écoles primaires, mais des hommes sensés et des français et, cette éducation française... il n'y a que des citoyens libres qui puissent la donner. »

Puisque donc, les actes du Gouvernement de la République n'ont d'autre but que la marche en avant pour le plus grand bien de la Patrie et le respect des lois, il est du devoir de tout bon citoyen de lui faciliter sa tâche en lui adjoignant dans toutes les communes des auxiliaires dévoués, des conseils municipaux républicains.

X...

Bureau de bienfaisance. — M. le Préfet du Lot, par arrêté en date du 30 mai dernier, a nommé membres du bureau de bienfaisance de la commune de Luzech :

M. Lapeyrière Joseph, pharmacien principal de la marine en retraite, en

remplacement de M. Caviole juge de paix, appelé à Guéret ;

M. Aladel Louis, propriétaire à Luzech, en remplacement de M. Desprat Auguste, fils, de Camy.

Actuellement, les quatre délégués de l'administration, qui composent le bureau, sont enfin des républicains fermes et convaincus.

Castelfranc. — Elections municipales. — Voilà 15 jours qu'a paru notre article sur la rupture des républicains avec le maire, et aucun démenti, et pour cause, ne nous est encore parvenu.

On a pu lire d'autre part l'opinion d'un ancien maire, sur le maire actuel. Si elle n'est pas flatteuse, elle a au moins le rare mérite d'être exacte, et de nous démontrer que M. le Maire ne s'est hissé au pouvoir qu'en trahissant ses meilleurs amis.

Chacun sait en effet que M. Paillas se moque de tout et de tous, comme un poison d'une noisette. De politique, il n'en a qu'une, la sienne ; il est paillaisiste et voilà tout. A défaut d'adorateurs, sa famille chanta ses louanges et nage dans une grande béatitude, cela lui suffit.

S'inspirant de ces principes qu'il faut diviser pour régner, il excelle dans cet art. A nos adversaires il agit le spectre rouge, et aux républicains, le spectre rétrograde, mais des deux côtés, il se pose comme l'homme indispensable, comme le sauveur en quatre personnes. Chef naturel et tout désigné de la liste réactionnaire, il voudrait également mener les républicains au combat et sauver la République ; mais nous, plus difficiles, nous refusons toute confiance à ce nouveau Brutus.

Comment tout cela finira-t-il ? Il est facile de le prévoir ; c'est que pour vouloir tromper tous les partis, M. le Maire n'a plus la confiance d'aucun.

Nous nous en voudrions de ne pas dire un mot du plus bel ornement de la liste réactionnaire, Nous voulons parler de M. B. Servant, contre-maire de l'usine d'Aoussol-Bel, conseiller municipal, disent ses cartes de visite. Celui-ci comme le maire, a le don de changer d'opinion comme de chemises et de passer de l'incolore au rouge le plus vif suivant son interlocuteur.

A. BONIS.

Chers concitoyens.

Nous recevons de M. Servant, Baptiste, charron, avec prière de l'insérer, l'adresse suivante :

Chers concitoyens.

Dimanche 1^{er} mai, vous avez à élire votre Conseil municipal. J'ai l'honneur de solliciter vos suffrages ; vous me connaissez depuis ma naissance, et vous savez que si je suis votre élu, j'emploierai toute mon énergie à défendre les intérêts de tous. Vous connaissez aussi la fermeté de mes opinions républicaines qui n'ont jamais varié et qui ne varieront jamais.

Si vous m'envoyez siéger au sein de votre assemblée communale, vous pouvez être certains que j'y remplirai tout mon devoir, sans défaillance et sans faiblesse.

Servant Baptiste,

Charron,

Ancien membre du Bureau de Bienfaisance.

M. Servant, Baptiste, charron, étant un excellent républicain, nous ne pouvons qu'applaudir à cette candidature et la recommander à nos amis.

Sabadel-Lauzès. — Elections municipales.

Continuons à examiner les faits et gestes de notre municipalité réactionnaire depuis 1900 jusqu'à ce jour.

Ainsi que nous l'avons dit, M. Bastide fut élu maire et M. Massip, adjoint. L'un et le neveu, aussi réactionnaire l'un que l'autre, allaient donner la mesure de leur haine contre les républicains.

Le sceau de la Mairie, de temps immémorial, était à la Mairie. M. Massip le prend chez lui pour obliger tout le monde à s'incliner devant sa puissance.

De tout temps le Curé et l'Instituteur avaient fait parti du bureau de bienfaisance : ils en sont chassés, le Curé parce qu'il n'a pas voulu faire de la politique, et l'Instituteur parce qu'il est républicain.

Pour être les maîtres du Conseil de fabrique, ils commettent des illégalités qui sont relevées et qui aboutissent à la dissolution du Conseil (décision du Conseil d'Etat).

La lutte contre le Curé prend les proportions d'une lutte au couteau. Les républicains agissent se tiennent à l'écart : on leur en fait un crime.

L'évêque défend le Curé contre les menées cléricales — ce n'est pas ordinaire — et ne veut pas le déplacer. L'église est salie, le tumulte se produit pendant les offices, et le Curé est obligé de se plaindre. La gendarmerie commence une enquête sur les faits qui se sont produits, le Juge de paix intervient et le Curé pardonne. Mais on ne lui pardonnera pas à lui, ni à la gendarmerie d'avoir fait son devoir.

Les plaintes se succèdent contre le Maréchal des logis Ferrier, celui-ci ayant commis le crime d'avoir choqué le verre avec les républicains le jour de la fête nationale, le fait est dénoncé. Conclusion : le Maréchal des logis est puni des arrêts de rigueur et obligé de prendre sa retraite.

Cette campagne contre la gendarmerie se terminera par le transfert de la caserne à Lauzès et Sabadel sera déposé par la faute de ceux qui l'administrèrent ou qui n'administrèrent pas du tout. Pas une démarche n'a été faite par le maire et l'adjoint auprès des autorités civiles et militaires.

Mais le vieux Curé restait toujours, défendu par l'évêque.

C'est alors que le triumvirat Bastide, Massip et Blanc s'avisa d'appeler à Sabadel des pasteurs protestants. Ceux-ci présentant le rôle qu'on voulait leur faire jouer, se firent tirer l'oreille.

Massip multiplia ses démarches, ses protestations de néophyte protestant sin-

cière et ouvrit enfin sa maison au culte réformé. Comment douter des sentiments d'une famille qui vient tout entière, père, mère, fille renier la religion de ses pères ! Comment douter de la bonne foi d'un Maire à cheveux blancs, autrefois fervent catholique et qui maintenant entraîne ses administrés au « Temple ».

Cette comédie dura 5 ou 6 mois et le manteau de la religion couvre tout. L'évêque prend peur ; les curés les plus militants de la région l'adjurent de déplacer le vieux Curé, leur confrère, qu'ils sacrifient volontiers pour sauver le parti clérical de Sabadel.

Le vieux Curé résiste en vain, il est obligé de partir sous la menace de l'intéridit, et un jeune curé, très bien stylé, vient prendre sa place.

Pendant toute cette période, le parti républicain est resté en expectative, comptant les coups. S'il désire que le curé ne s'occupe pas de politique, il sait aussi qu'il aurait tort de se mêler de ce qui ne le regarde pas tant que le Curé ne sort pas de son rôle.

Le Curé parti, M. Massip, commence à mettre les protestants hors de chez lui et à les reléguer dans une vieille mansarde. Entre temps, les ongles se dispersent et Massip saute à pieds joints du « Temple à l'Eglise » avec la même désinvolture qu'il était passé de « l'Eglise au Temple ».

Grâce à lui, les populations voisines connaissent le moyen à employer pour se débarrasser d'un curé gênant : Appeler les pasteurs protestants.

Voilà l'homme qu'en argot de sacristie, on appelle un énergique ami du bien.

Je tiens pour certain que l'évêque de Cahors la trouve mauvaise.

LASSAGNE.

Sauliac. — Chute mortelle.

Mardi matin, un terrible accident est arrivé dans la commune de Sauliac, canton de Lauzès.

Le jeune Bonnet, âgé de 20 ans à peine, qui cherchait des escargots, a fait une chute et a été précipité du haut d'un rocher, dit « la Roc Traoucat ».

Dans sa chute il s'est fracturé le crâne et malgré les soins pressés qui ont pu lui être prodigués par M. le docteur Lagasque, de Marcihac, le malheureux a expiré jeudi à sept heures du matin.

Sénéillac (Lauzès). — Appel aux électeurs.

Mes chers concitoyens, Le 1^{er} mai prochain, vous serez légalement appelés à nommer vos conseillers municipaux. Ce vote par lui-même, peut ne rien vous dire, vous paraître banal même, et pourtant il n'en est pas de plus sérieux, de plus importants, de plus significatifs.

Vous êtes-vous représenté, mes amis, que ce jour-là vous aurez pleins pouvoirs, que vous commanderez en maîtres absolus ? Mais qu'elle sera la durée de votre souveraineté ? Hélas ! depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Estimez-vous donc heureux si pendant ce laps de temps vous avez réussi à constituer une assemblée composée d'hommes intégres, car désormais, et ce pendant 4 ans, vos enfants, vos finances, vos chemins, vos lacs, tous vos intérêts, en un mot, restent maintenant confiés aux soins de vos mandataires. Ayant tout abdiqué, que reste-t-il de vos prérogatives éphémères ? Rien, ma foi ! sauf le droit de contrôle, de critique et celui de maugreer s'il y a lieu.

Cette métamorphose en dit assez, ce me semble, pour que tout électeur reconnaisse l'importance capitale d'avoir une bonne représentation et pour qu'il soit amené à comprendre que tout vote irréflectif émis sous l'empire de la haine, de la vengeance, ou simplement émis à la légère, constitue un acte réellement coupable dont on ne peut prévoir les suites funestes. Votiez donc sans faiblesse, sans parti pris, avec indépendance, conscients de votre devoir et intimentement pérorés de la responsabilité morale qui incombe à quiconque, par suite d'insinuations perfides, de basses intrigues, d'hypocrites machinations, fait un mauvais usage de son bulletin, au moment suprême et décisif.

N'oubliez pas, citoyens, que le bulletin de vote est une arme qui vous rend invincibles. Avec elle vous n'avez rien à craindre ; les habitants des bastilles dont la France est encore hérissée ne peuvent rien contre vous. Par elle, vous serez les maîtres de vos destinées, vous présiderez à votre avenir, vous aurez voix au chapitre. Malheur à vous si, par défaillance ou par un appât quelconque vous êtes assez naïfs, assez fous pour vous en dessaisir, car, dans ce cas, vous retomberiez, pieds et poings liés, dans cette noire servitude, que vos pères ont abolie au prix de leur vie. Qui donc serait assez ingrat, assez misérable pour insulter à leur mémoire et pour renoncer au précieux héritage de la liberté acquis par tant de sacrifices ! Si vous avez du cœur et le souci de votre bien-être, vous ne donnerez votre suffrage qu'à des hommes qui vous relèvent et étendent au Gouvernement de la République, fondé par les héros de 89, le seul qui s'occupe de l'amélioration du sort des travailleurs, le seul qui inspire de l'horreur aux fauves de toutes couleurs, aujourd'hui coalisés, pour le renverser. Attention !

Rejetez toute liste dressée à huis-clos par des prétentieux qui croient pouvoir faire avancer le soleil et reculer les flots. Composez vous-même votre liste et n'inscrivez sur votre bulletin que des hommes ayant leurs idées franches, c'est-à-dire qui ne soient pas muselés par des créanciers plus ou moins intriguants ; que des hommes ayant un palais neutre que la saveur du beurre ou l'odeur des saucisses piquantes laisse indifférents et préserve de toutes injustices ; que des hommes intelligents n'ayant pas besoin d'avoir des bois pour les mètres en relief ; que des hommes vigilants qui, par complaisance ou par ignorance, ne compromettent point les intérêts de la commune en laissant construire sur des points réservés ; que des hommes de caractère ayant le courage de ne pas se déjuger du soir au lendemain ; que des hommes impartiaux, seuls capables de tenir la balance publique en parfait équilibre ; que des hommes instruits qui puissent se rendre compte

de la provenance des recettes et de l'emploi des fonds communaux ; que des hommes modestes et économes sachant s'accommoder des objets respectables par leur ancienneté au lieu d'acheter du brillant ; que des hommes réfléchis auxquels il n'est pas nécessaire d'apprendre qu'il ne faut pas allonger le plus que la manche n'est longue ; que des hommes de cœur et de valeur, sûre garantie pour n'être point traduits en police correctionnelle ; que des hommes enfin, ayant le culte des morts et le respect des tombeaux.

A bon entendre salut.

Un électeur.

Calvignac. — Elections municipales.

Comme nous l'avions prévu, deux membres du Conseil actuel : Peyre, adjoint, et Garrigues se sont séparés de leurs collègues républicains pour se jeter dans les bras de leurs adversaires, qu'ils couvraient d'injures il y a encore si peu de temps. Cette volte-face ne nous étonne guère de la part de Garrigues, car nous ne l'avons jamais considéré comme un ferme républicain ; il marchait avec la majorité, car il ne pouvait faire autrement, pour être conseiller municipal ; mais il cherchait à déguiser à la première occasion qu'il croirait bonne. Nous savions bien qu'il devait avoir des sentiments cléricaux car il est assez rare, de voir un fougueux républicain, étant dans l'aisance, être chantage et ébriant.

Quant à l'adjoint nous l'avions toujours pris pour un ferme républicain et un fougueux anti-clérical, il faut vraiment que son ami ait eu sur lui beaucoup d'ascendant pour s'être jeté dans les bras des réactionnaires et cléricaux qui formaient une liste contre le maire et qui étaient ses ennemis d'hier.

Nous manquerions à notre devoir de républicains si nous ne venions signaler aux électeurs l'attitude de ces deux anciens membres du parti démocratique. Nous les combattons de toutes nos forces, car nous estimons qu'ils sont plus blâmables, que ceux de nos adversaires qui ont toujours eu des opinions contraires aux nôtres. Que veulent-ils ? sans doute faire triompher une majorité réactionnaire.

Et cependant, ont-ils à se plaindre de l'administration républicaine ?

Nous avons obtenu trois lots de route dans la même année, ce qui fait qu'avec la maison d'école on exécutera pour 80.000 fr. de travaux sans compter les subventions obtenues pour le lavoir, fontaine et tranchée. Les électeurs républicains de Calvignac, leur montreront qu'ils n'aiment pas les transfuges politiques, ils voteront tout pour la liste radicale du maire, qui est composée de fermes républicains et qui n'acceptent aucune compromission avec les partis rétrogrades.

Un groupe de républicains

Prayssac. — Voici la circulaire qu'adressent aux électeurs les candidats républicains :

Au moment de solliciter le renouvellement de notre mandat, nous avons à cœur de vous rendre compte de nos travaux pendant les quatre dernières

1^o La continuation de la route de Niu-
don à la Penchénierie ;
2^o Celle du Théron à Loupiac ;
3^o L'établissement d'aqueducs et canie-
vaux de chaque côté du boulevard exté-
rieur ;
4^o Création d'un foirail de pores.

Nous comptons, pour l'exécution de nos
programmes, sur nos ressources ordi-
naires et les concours du Département ; les
charges de la Commune étant insuffisantes,
nous ne voulons pas avoir recours à des
impôts nouveaux.

ELECTEURS.

A vous de voir si nous avons tenu nos
promesses d'il y a quatre ans, si nous
avons rempli notre mandat avec fidélité et
dévouement.

Nous attendons votre verdict avec con-
fiance.

Section de Prayssac

Pénel, Achille, maire sortant.
Berré, Pierre, adjoint sortant.
Dulac, Lucien, conseiller sortant.
Lamouré, Eloi, id.
Berré, Jean, id.
Couzy, Pierre, id.

Section de Niuodon

Lafargue, à Larozière, conseiller sortant.
Luzignès, à la Penchénierie, id.
Miquel, François, propriétaire à Niuodon.
Boutarel, Justin, conseiller sortant.
Albert, Mathurin, id.
Lafargue, Lucien, id.
Bessières, Eloi, id.
Jouffreau, Lucien, propriétaire à Gamot.

Section du Théron

Cavalié, Oscar, conseiller sortant.
Bertal, Benoît, id.

St-Géry. — Avis. — Je prie les ha-
bitants de St-Géry qui veulent se con-
vaincre que nous avons obtenu une nou-
velle subvention de l'Etat de 4.000 fr.
pour les réparations faites à l'église, de
vouloir bien lire la dépêche officielle que
M. le Préfet m'a adressée et que j'ai fait
afficher sur la porte de l'église.

Le maire de St-Géry,
R. CAYLA.

St-Géry. — Bourses dans les lycées.
— Le jeune Course Louis, élève de l'é-
cole primaire de St-Géry, vient d'être
reçu aux examens des bourses des lycées
et collèges.

Félicitations, ainsi qu'à son maître,
notre dévoué instituteur M. Gambert.

Tour-de-Faure. — Elections. —
Quoique le 1^{er} mai approche plus grand
calme règne à Tour-de-Faure, on dirait
qu'il n'y a pas d'élections cette année.
La liste du maire, c'est-à-dire tous les
conseillers municipaux sortants, républi-
cains, seront élus à une grande majori-
té. On sait se souvenir, que c'est grâce
au gouvernement de la République que
Tour-de-Faure a été érigé en commune.

Arondissement de Figeac

Bretenoux.
Mon cher ami,

Dans ma dernière lettre, j'ai essayé de
l'esquisser les silhouettes des principaux
leaders de l'élément réactionnaire à Bre-
tenoux. Maintenant que tu connais les ac-
teurs il me reste à te faire l'analyse de la
pièce, et à te mettre au courant de la si-
tuation politique dans notre ville.

Les élections sont proches ; aussi les
positions sont-elles prises, et le plan de
bataille commence-t-il à se dessiner. Na-
tionalistes, réactionnaires, cléricaux, faux
socialistes se groupent, et mettent sa-
bris au clair, pour de furieux assauts. Male-
mort et Ventouard mènent la charge,
Cassanade prend des airs malins, Chi-
caneau accorde le mirilisme de Déroulède, et
en des phrases Tyrténennes, promet à ses
soldats la victoire, s'ils veulent se rallier
à son panache blanc.

Pour ces messieurs, descendants des
croisés, chevaliers de la lance, épiciers
en rupture de comptoir, tous les moyens
sont bons. Si les électeurs voulaient la
lune ils la leur promettaient avec joie. —
A l'un refusé du Conseil de révision ils se
chargent de faire obtenir la place de fac-
teur. — A un autre ils disent qu'il y a assez
longtemps que le secrétaire de la Mairie
se coule douce aux dépens de la com-
mune ; le malheureux tambour de ville
lui-même se voit disputer sa peau d'âne,
avec un incroyable acharnement.

L'électeur timide est terrorisé. A celui
qui peu fortuné a de la peine à nourrir sa
famille et à joindre les deux bouts, ils di-
sent : — Votez pour nous, et rien ne vous
manquera désormais ; vous n'aurez même
pas besoin de travailler, les pommes de
terre vont vous arriver toutes frites et les
saucisses, toutes rôties.

Pour rallier les indécis, ils se disent
des succès, donnent des chiffres fantasi-
ques, colportent les nouvelles les plus ab-
surdes, les bruits les plus ridicules. Jeudi
soir par exemple, ils racontaient qu'un
conseiller municipal en sortant de la séance
s'était fracturé une jambe, et qu'il était
cloué dans son lit pour cinquante jours au
moins. — Vois-tu la bonne aubaine ? ren-
seignements pris, tout cela est complètement
faux et le conseiller municipal marche
tousjours sans le moindre béquille.

Par ce seul fait j'uge du reste, ils ne
reculent devant aucun moyen quand il
s'agit de jeter de la poudre aux yeux des
électeurs, et tout leur est bon pour épater
le peuple.

Formant un carré inébranlable et incor-
ruptible, le Bloc républicain attend de pied
ferme, les bandes de tous ces mamelucks.
Les promesses, les menaces n'ont aucun
prise sur les démocrates éprouvés.
Certes la lutte sera dure, mais la vic-
toire finale ne fait aucun doute ; elle sera
éclatante et décisive. Les réactionnaires
sont eux-mêmes, convaincus de notre suc-
cès et déjà, ils en prévoient les consé-
quences. Ventouard fait annoncer par ses
amis, que si le corps électoral avait l'im-
gratitude de se priver de ses lumières, il
ne pourrait pas résister à un coup si cruel,
et s'en irait sous des coups plus hospitaliers
chercher des électeurs plus pitoyables. Je
dois te dire toutefois que si Ventouard
projette de nous faire ses adieux, nous ne
le devons peut-être pas à la seule politique
mais bien et surtout peut-être à quelque
avantage.

La situation du parti républicain est
donc bonne : elle est bien meilleure qu'il y
a quatre ans, alors que la manière d'agri-
culteur mal comprise de quelques transfu-
gés, donnait lieu à des équivoques et à des
différences. Aujourd'hui, pas d'hésitation
possible, pas d'erreur qui puisse avoir son
excuse. — D'un côté la République, de
l'autre ceux qui la combattent. Du reste je
dois le dire à l'honneur de notre parti, ceux
qui ont passé à l'ennemi sont très rares,
et je crois qu'à l'heure qu'il est ils doivent
en être bien punis par le mépris dédai-
gneux de tous les républicains, et par les
acclamations de ceux qui, la veille encore
les couvraient d'outrages ; et encore parmi

tous ces transfuges, presque tous n'ont ja-
mais servi la République que contraints et
malgré eux. Boule de suif par exemple.
Celui-là se place surtout du côté où se
trouve le ratelier. Pour un bureau de tabac
il ferait comme un vulgaire Doumer. Il
lâche ses meilleurs amis avec la sérénité
et le naturel d'un indifférent. Il y a quatre
ans les républicains de Bretenoux lui
donnaient la première place après Mon-
sieur Boyer. Il y a quatre ans les réac-
tionnaires de Bretenoux l'honoraient de
leur haine et de leurs insultes. Aujourd'hui
il pleure de joie quand il reçoit un com-
pliment de Chicaneau, et quand il marche
clopin clopant entre Pégou et Cassanade,
son ventre se gonfle comme un tonneau et
son nez rubicond brille comme un phare.

Ces gens-là vois-tu il veut mieux les
avoir contre soi qu'avec soi, nous n'avons
pas besoin d'eux. Nous serions bien assez
de braves gens qui saurons faire triompher
notre drapeau, et rendre vains, les efforts
de toutes les réactions avoies.

Puybrun. — Réunion du Comité. —
Le Comité radical socialiste est convo-
qué pour le dimanche 24 avril à 7 heu-
res 30 du soir, salle ordinaire des séances
pour désigner des candidats au Con-
seil municipal.

Présence indispensable.

Coup d'œil rétrospectif. — Nous
avons montré le républicanisme si dou-
teux de notre Fracasse ; nous essaierons
de montrer aujourd'hui la beauté de notre
administration municipale, que les com-
munes voisines nous envient.

Q'avons-nous obtenu en quatre ans ?
Un école laïque ! Ce n'est certes point
grâce au Conseil municipal qu'il a fait des
pieds et des mains pour en empêcher ou
retarder l'ouverture.

Du matériel scolaire ? C'est le Comité
qui l'a fait obtenir aux trois écoles.
L'électricité ? Mais personne n'ignore
qu'un premier projet a échoué par la
négligence ou le mauvais vouloir de notre
grand manitou.

Le chemin de Mas de Borcè ? Oui,
mais avec vos deniers alors que sans un
retard incompréhensible de quatorze
mois dans les cartons de la mairie, le
projet arrivé en temps opportun nous
eût valu du département une contribu-
tion de quinze cents francs environ
comme pour celui du quartier d'As-
prats.

Quoi donc alors ? La distribution di-
recte de la viande aux indigents ? Pas
du tout, car le Comité a eu bien de la
peine à l'obtenir.

Il est vrai qu'en revanche, les admi-
nistrés sont bien reçus... Quand Mon-
sieur est de bonne humeur ! ce qui n'ar-
rive pas souvent, et les électeurs se
souviennent sans doute de l'affaire re-
tentissante d'un pauvre ouvrier fort
honnête, qui fut traité comme un mal-
faiteur, alors que d'autres, bien moins
recommandables sont traités avec beau-
coup d'égards, trop peut-être au goût
du public, qui murmure tout bas des
choses qui ne peuvent se dire tout
haut... et qui s'en souviendra diman-
che prochain.

Un Comité.

Suicide. — Dans la nuit du 19 au 20
courant, la gendarmerie de Bretenoux
fut avertie qu'un suicide venait d'avoir
lieu à Puybrun.

Mme C., débitante, habitant avec
son mari, venait de se donner la mort à
l'aide d'un revolver qu'elle avait dé-
chargé dans une oreille. La malheureuse
se survivait pas longtemps à l'affreuse
blessure qu'elle s'était faite.

Les époux C. n'avaient pas d'en-
fants. On ignore la cause de ce pénible
drame.

Ca. arc. — La situation !... — C'était
prévu et l'union à laquelle nous n'avons
cessé de faire appel vient d'échouer
piteusement.

Deux partis se réclamant tous deux de
la République vont se trouver en pré-
sence.

D'un côté les candidats du Comité
Républicain soutenus par « les Proletai-
res » avec l'appui du bataillon sacré des
fonctionnaires, sous la conduite d'un chef
étranger à la localité, lequel tient dans sa
main toutes les ficelles ; cette liste a,
au premier abord, l'aspect solide d'une com-
binaison Républicaine légèrement teintée
de Radicalisme. Mais cette combi-
naison s'écroule et disparaît comme un
feu de paille car sa base est faussée et
contraire au programme qu'elle arbore.

D'un autre côté on cherche à former
une seconde liste. L'effort est louable et
quelques hommes, dont le passé répond
de l'avenir, lui donneront peut-être l'appui
de leur nom ; mais cette liste, par sa
formation même manquera aussi des
principes de vraie démocratie que doit
desirer tout bon citoyen. Le résultat est
facile à prévoir car tout ceci fait mieux
qu'ils ne sauraient le faire eux-mêmes
le jeu des réactionnaires.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter
aux uns comme aux autres (quelques
noms exceptés de part et d'autre) que
leur tâche leur soit légère et leurs élec-
teurs miséricordieux.

R. VANCHE.

Nous recevons en dernière heure le
not suivant :

M. Cassary comprenant enfin, comme
nous n'avons cessé de le répéter, que sa
situation est des plus fausses a pris la
résolution de ne pas se porter sur la
liste des candidats.

Cette décision qui, en premier lieu,
aurait été louable sous tous les rapports,
a le malheur d'arriver un peu tard, au
moment où l'union que l'on semblait
vouloir est devenue impossible. Nous ne
remercions les délégués que juste ce
qu'il faut pour cette nouvelle tactique
qui ne change rien à la face des choses
et qui évite tout simplement une désil-
lusion à leur Président.

Nous ne connaissons encore que la
plupart des noms de cette liste, mais
nous pouvons affirmer déjà quelle est
des plus hétérogènes et qu'on y trouvera
depuis le plus farouche révolutionnaire
jusqu'au catholique pratiquant le plus
militant.

R. V.

Carayac. — Chien retrouvé. — Di-
manche matin 17 avril, un beau chien
d'arrêt mordait, sur la place publique de
Carayac, plusieurs de ses congénères ce
qui fit supposer qu'il était atteint de la
rage.

Néanmoins le sieur Lafferraynie Gas-
ton, parvint à s'en emparer, l'attacha et
lut sur le collier de l'animal, le nom de
M. Mouliherat, du château de Castelnaud
(Bretenoux).

On écrivit immédiatement à M. Mouli-
herat qui l'a envoyé chercher pour son
régisseur. Ce dernier a déclaré qu'on lui
avait volé ce chien vendredi soir et qu'il
avait bien craint de ne plus le revoir.

FIGEAC

*Lettres d'un vicomte de Bonneville
à M. l'abbé Germain d.s Dames
Blanches.*

TROISIÈME LETTRE

**Grossier... mais spirituel ! — Un
serin bien amené ! — Cha-
peaux et corbeaux... — Nos
préférences !**

Vous n'êtes pas seulement grossier
— grossier comme du pain d'orge —
vous êtes surtout, M. l'abbé terrible-
ment spirituel. J'avoue que je vous
préfère faisant de l'esprit que vous sa-
lisant la soutane à fouiller dans les tas
de boue. Le maire de Bretenoux, qui
paraît être votre bête noire, devrait
vous être reconnaissant que vous
abandonnez vos images porcines
habituelles pour recourir, quand il
s'agit de lui, à des comparaisons
moins fangeuses. Je ne veux pas dire
que les attaques que vous dirigez
contre lui soient moins méchantes ;
votre prose peut alors être lue à hau-
te voix. Quel lettré n'admirerait l'im-
prévu et la délicatesse de la phrase
où vous nous montrez, sur un balcon,
le magistrat municipal « coiffé d'un
chapeau jaune, ce qui accentuait son
air habituel de serin ». Voilà, il faut
l'avouer, un trait bien envoyé. Et on
dira ensuite que nos curés n'ont pas
d'esprit !

Moi, je trouve ce serin bien amené.
Après les marcessins, les singes et
les barbets, — les oiseaux ! Décidé-
ment toute l'histoire naturelle y passa-
ra, vous êtes très fort. Prêtre, im-
primeur, marchand de soupe, natu-
raliste, ornithologiste, journaliste :
vous avez tété à tout.

Ce serin me va.
Examinons ce serin. Je peux bien
vous dire que je n'ai jamais beaucoup
goûté la plaisanterie de Gaudissard
qui veut que le St-Esprit soit un pi-
geon, parce que vous en faites dans
vos églises une colombe. J'entends
chaque jour des individus très ordi-
naires traiter de serins quelques-uns
de leurs semblables, parce qu'ils ne
partagent pas leur manière de voir
au sujet de la culture du melon, de
l'influence de la lune sur la coupe des
cheveux ou bien sur l'efficacité des
pilules orientales de ce brave Ratier,
notre voisin de Maurs. Vous entendez
dire ça chaque jour. Mais un curé
apostrophant un maire au balcon et
lui disant : vous êtes un serin, c'est
un signe des temps. Les Dieux s'en
vont ! Si vous manquez de tenue, M.
l'abbé, vous me manquez pas d'es-
prit.

Les expressions les plus usées re-
prennent sous votre plume une allure
nouvelle. Vous me rappelez un cha-
pelet de la rue St-Jacques, quand
j'étais étudiant, et qui n'avait pas son
pareil pour retaper les vieux cha-
peaux. D'un galurin bossu, pelé,
racorné, plissé comme un accordéon
il faisait, d'un coup de fer, un chapeau
flambant neuf, un huit reflets qui
gardait son lustre pendant 24 heures.

Vous, quand vous traitez un adver-
saire de serin, vous le faites, avec
une délicatesse, avec une finesse, qui
évoque tout de suite la légèreté et le
soyeux des plumes de cet oiseau très
connu.

Quelle drôle d'idée tout de même
vous avez eue, M. l'abbé, parce que
la figure de M. Boyer ne vous plaît
pas, de vous en prendre à la forme et
à la couleur de son chapeau ! C'est
comme si, parce que vous portez un
chapeau noir et une soutane noire, et
des bas noirs, et des souliers noirs,
des cheveux noirs et une âme noire,
on vous traitait de corbeau !

Et après, me direz-vous ! Soit !
Mais, entre un serin et un corbeau,
moi je préfère encore le serin. C'est
un petit oiseau d'un plumage très
joli : jaune d'or ou jaune paille ; son
chant est celui qui se rapproche le
plus de celui du rossignol. Cet oiseau
ne mange que des choses propres :
millet, chénevis. Il ne peut sentir la
vermine sur lui ; il meurt, s'il ne se
baigne pas. Il vit de ce qu'on lui
donne.

Le corbeau, au contraire, ne chante
pas ; il croasse, couac, couac... il
flaire la pourriture ; il se nourrit de
charogne ; et, quand il n'a pas de cha-
rogne à se mettre dans le bec, il va
piller le grain du moissonneur. Le
corbeau est classé parmi les animaux
nuisibles : on peut le tuer en tout
temps. Si vous ne me croyez pas,
donnez-vous la peine d'aller faire un
tour au tribunal, un jour de police
correctionnelle. Je vous parie une
citrouille contre une châtaigne que, sur
dix chasseurs pincés par la gendar-
merie, huit répondront à leur inter-
rogatoire : — « Non, M. le Président,
je ne chassais pas. Si les gendarmes
m'ont vu avec un fusil, c'est que j'é-
tais sorti pour aller abattre un cor-
beau. Ces sales oiseaux nous man-
gent tout ; il n'y a pas moyen d'avoir
un poussin ». Ce système de défense
ne prend pas, — je l'accorde ; mais
vous verrez que c'est toujours l'ex-
cuse invoquée. On appelle ça, au pa-
lais, le coup du corbeau.

Mais le Journal du Lot, encom-
bré, me mesure la place, je répon-
drai donc cette conversation une au-
tre fois, si vous le voulez bien.

Bernard de BONNEVILLE.

**Figeac. — A Monsieur l'Inspecteur
Primaire.** — La circulaire ministérielle
de 1904, interdisant les emblèmes reli-
gieux, prières et catéchismes, dans les
écoles laïques, serait-elle morte dans
l'arrondissement ?

Pour aujourd'hui nous ne citerons

qu'un fait que M. l'Inspecteur ne doit
certainement pas connaître.

Dans le canton de l'abbé Fracasse les
prières se disent 4 fois par jour dans
une école, le catéchisme s'y apprend
aussi, sans doute ? Le règlement ne sa-
rait-il pas le même pour tous ?

CRAVACHE.

Fons. — Les élections. — La liste des
candidats aux élections municipales est
déjà arrêtée. Elle comprend, sous le fal-
sieux prétexte de concentration, des
radicaux, des socialistes et des bon-
partistes ; l'inspirateur — assez mal in-
spiré, à notre avis, — veut aménager la
chèvre et le chou. C'est le sonnet d'un
homme qui veut vivre tranquille, com-
me le rat de Lafontaine. Ce mariage
produira-t-il quelque chose de bon ? Il
est permis d'en douter. Après tout, c'est
peut-être là le but que poursuit ou pour-
suivent les promoteurs de cette liste. Les
jésuites ont plus d'un tour dans leur sac.

Aynac. — Le Syndicat. — Après
les attaques malveillantes dirigées par
nos adversaires, contre la formation de
notre syndicat qui devait être mort-né,
car bien sûr il ne serait pas subventionné
par l'Etat, je vois déjà la mine déconfite
que vont faire ces quelques hobereaux
quand ils vont apprendre, que par déci-
sion du ministre de l'Agriculture, il est
alloué à la Fraternelle d'Aynac, à titre
de secours, la somme de 600 francs.

A cette occasion, serions-nous trop
indiscrètes, de demander au voyageur
faux prophète, qu'est devenue leur for-
mation des treize ce compte malheu-
reux.

Le nous répondra sans doute, qu'elle a
été transformée en association politique,
ce que j'avais d'ailleurs prévu dès la
première heure, et qu'avec l'appui de
certains individus, qui sentent le jésuite
à 40 pas, ils ont entrepris une campagne
de diffamation en règle contre les répu-
blicains d'Aynac.

Peuvent-ils user de plus de bassesse,
ces gens qui se disent intelligents et qui
se croient des foudres d'éloquence, que
d'aller jusqu'à faire imprimer des pam-
phlets, où ils ont toujours soin de con-
server l'anonymat, contenant des infam-
ies qui révoltent la conscience de tous
les honnêtes gens, et les faire introduire
clandestinement pendant la nuit dans
la plupart des maisons de la commune.

Aux attaques de nos adversaires, j'ai
répondu point par point, et chacun me
rendra cette justice, que je ne me suis
servi pour les combattre que des armes
de la franchise et de la loyauté. A ceci,
je ne répondrai pas, je laisse à la vin-
dicte publique le soin de les juger, je
crois même qu'elle a déjà fait son œuvre
et qu'ils entendront sous peu leur con-
damnation.

Je leur ferai cependant remarquer
qu'il nous serait facile de leur répondre,
et que ce ne serait pas, une comédie
seulement en un acte, que nous leur
ferions jouer, car, au restaurant Bonne
Nouvelle, en fumant mon maigre cigare
d'un sou, l'on y apprend quelquefois
des choses étonnantes.

*Le secrétaire général
de la Fraternelle d'Aynac,
LÉON CADIERGUES.*

— Allons mes bons réactionnaires
causons un brin, ça nous distraira.

Vous qui aimez tant à rester sous
cape ; vous qui attaquez vos adversaires
par derrière, on peut bien vous répon-
dre et à votre exemple demeurer incon-
nus, car vos articles anonymes nous dis-
pensent de donner notre signature.

A tout moment vous critiquez M. le
maire, et les Conseillers républicains,
que vous ont-ils fait ? D'abord M. Vays-
sières vous a-t-il donné sujet de plainte ;
et en quoi ?

Est-il insolent ?
Est-il vindicatif ?
Je ne crois pas ; tandis que c'est la tâche
originelle de votre coterie, dont il
fait toujours se méfier.

Est-il fier ? N'est-il pas affable, bien-
veillant envers tout le monde ? Vous
n'allez pas me dire le contraire sinon
vous mentirez.

Mais alors, que lui voulez-vous ?
La seule faute que vous puissiez lui
imputer c'est d'être républicain, et à votre
point de vue, être républicain n'est
pas être honnête homme, soit ; malgré
tous ses détracteurs il aura toujours
notre sympathie.

Vous reprochez à l'honorable M.
Vaysières, qui a l'estime de tous les
braves gens, ainsi qu'à quelques con-
seillers républicains, d'avoir signé le
départ de nos « bonnes sœurs ».

Les maires réactionnaires, les ont-ils
gardées ?
Vous accusez aussi ces Messieurs d'a-
voir signé une pétition pour faire dé-
guerpir M. le curé, cela est tout à fait
invraisemblable, tout ce qu'aurait pu
faire M. le maire était d'écrire person-
nellement à qui de droit pour se plain-
dre de la conduite qu'aurait tenue le
prêtre à son égard, et dans ce cas là il
n'aurait pas eu besoin de la signature
des conseillers. D'ailleurs il n'a pas été
du tout question de cela au Conseil mu-
nicipal.

Et le syndicat, pourquoi le critiquez-
vous ? Est-ce parce que le vôtre n'a pas
réussi ?
Allons Messieurs, avouez que la ja-
lousie vous aveugle, et que vous n'êtes
plus dans votre bon sens.

Peut-être vous voudriez ravir l'é-
charpe, aux prix des plus viles calom-
nies ; mais soyez donc d'accord entre
vous, car si cette écharpe que vous con-
voitez, tombait entre vos mains, vous ne
sauriez à qui la confier.

Allons Messieurs, ne cherchez pas à
vous réfugier derrière les fautes que
vous reprochez à vos adversaires : votre
parti n'en a-t-il pas commises de plus
grandes ?

Ne prenez pas le manteau de la reli-
gion pour masquer votre despotisme :
on connaît votre passé, les électeurs
sauront bien régler votre avenir.

Je suis loin de vouloir critiquer vos
croquantes, mais je suis partisan de la li-
berté de conscience que vous prohez
parce qu'elle ne sert pas votre ambi-
tion.

Pour avoir plus d'ascendant sur la
commune et pour faire parade de vos
lergesses, vous faites distribuer des jour-

naux où quelques braves gens, cré-
dés et confiants vont puiser, sucer
pour ainsi dire le miel de la réaction.

Mais au moment d'agir, les électeurs
sauront bien en prendre leur parti, ils
verront bien que votre politique ne tend
qu'à les conduire à l'ancien régime dont
nos pères ont eu tant de peine à s'af-
franchir.

Allons électeurs, chers camarades, tou-
tes les belles promesses que vous font
ces messieurs, n'aboutiront jamais qu'à
vous ravir cette liberté qui vous est si
chère.

N'avez-vous pas lu l'histoire qui nous
a conservé le souvenir de nos ancêtres,
et du mal qu'ils ont eu à conquérir cette
indépendance ; que vous êtes appelez à
défendre dans quelques jours.

N'avez-vous pas vu dans les ancien-
nes annales les tristes effets de la puis-
sance despotique des seigneurs qui au-
trefois étaient nos maîtres ?
Allons amis ! sortons de notre torpeur
et le 1^{er} mai, munis du bulletin de vote
qui est notre arme défensive, nous irons
aux urnes aux cris de :

Vive la République !
Vive la Liberté !

BEN-BACHIR.

Un factum stupide. — Il circule
dans notre commune des imprimés ayant
pour but de tourner en ridicule certains
de nos radicaux dont l'honorabilité vaut
bien celle des auteurs de ces ignobles
pellecs.

Je crois que ces messieurs anonymes
se proposent, à force de calambours dé-
bités sur le compte des personnes qui
sont victimes de leurs calomnies, de les
pousser à imiter leur insolence mais ils
n'y réussiront pas, ils n'auront pas même
de réponse, sinon, en termes plus
polis que ceux dont on se sert à leur
égard ; car l'insolence n'est pas leur
arme.

Tapez dur, messieurs, si cela vous
convient : les républicains ont bon dos,
ils se contenteront de vous accorder le
mépris qui est dû à vos procédés, et les
honnêtes gens manifesteront à l'égard
de vos scroupules et de tous ces écrits où
vous montrez tant de haine, le plus pro-
fond dédain.

B. B.

Bibliographie

Le voyage du roi d'Espagne

De *Monde Illustré* ;
Voici exactement le but et la portée du
voyage qu'Alphonse XIII a entrepris en
Catalogne et aux Baléares.

Le programme de M. Maura, président
du conseil, comprend l'initiation successive
d'Alphonse XIII à la vie de chacune des
provinces du royaume. Le premier minis-
tre désire que le jeune souverain apprenne
à connaître son peuple, étudie sur place les
ressources, les besoins des industries locales
et se fasse apprécier des populations visitées.
Ces déplacements, complément de l'éduca-
tion du roi, servent les intérêts de la mo-
narchie, battue en brèche par l'opposi-
tion des républicains et des séparatistes.
Le roi connu jusque dans les coins reculés
du royaume, c'est le roi devenant populaire
apportant la puissance communicative de
sa popularité à l'appui des institutions dont
il est aujourd'hui la principale force.

Barcelone a fait Alphonse XIII une bonne
réception. Accompagné de M. Maura et du
maire, le roi a fait parcourir à sa voiture,
sans escorte, les principales rues de la
grande ville commerciale et maritime. La
population ouvrière a eu sur le passage du
roi une attitude respectueuse.

Rayonnant successivement tout aux en-
vironnes de Barcelone, Alphonse XIII s'est
intéressé aux villes industrielles dont il a
visité les fabriques et les usines.

Alphonse XIII a moralement pris posses-
sion de la Catalogne et de sa capitale, com-
me il va cette semaine voir les habitants
des Baléares se donner à lui.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Vol-
taire, Paris. Sommaire du numéro 2456 du
23 avril 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre
toute demande affranchie.

L'Amiral Makhariffa bord du « Petro-
pavlovsk ». — Les officiers russes au poste
de signaux de la montagne d'Art devant
Port-Arthur. — Surprise de Cosaques par
l'infanterie japonaise dissimulée près de
Ping-Yang.

L'Empereur François-Joseph à Abbazia.
Le roi Victor Emmanuel à la villa Mé-
diais.

